

Révisions : Les défaillances du marché

1. À quoi sert le marché ?

Le marché est défini comme un lieu de rencontre, physique ou virtuel, entre une offre et une demande de biens et de services.

Son rôle est fondamental pour l'économie (rappel de première):

- ❖ **L'allocation optimale des ressources** : La confrontation entre l'offre et la demande permet de déterminer un prix d'équilibre. Ce mécanisme assure que les ressources sont dirigées là où elles sont les plus utiles à la collectivité.
 - ❖ **La spécialisation des agents** : Les agents économiques se spécialisent dans une production basée sur leurs aptitudes ou ressources propres pour optimiser leur efficacité. Le marché leur permet ensuite de se procurer les biens qu'ils ne produisent plus eux-mêmes par l'échange.
 - ❖ **Des produits moins chers et de meilleure qualité**: Grâce à la concurrence, le marché incite les entreprises à proposer des produits moins chers, de meilleure qualité ou plus innovants pour attirer les clients.
 - ❖ **L'incitation à l'innovation** : La recherche d'un avantage concurrentiel pousse les entreprises à innover (nouveaux produits ou procédés), ce qui peut leur offrir une "rente de monopole temporaire" bénéfique avant que la concurrence ne s'aligne.
-

2. Pourquoi le fonctionnement du marché nécessite-t-il l'intervention de l'État ?

Bien que le marché soit un outil puissant, il présente des défaillances : des situations où la poursuite des intérêts individuels ne conduit pas à la meilleure situation pour la société. L'État doit alors intervenir pour corriger ces imperfections.

1. Lutter contre l'insuffisance de la concurrence

Le marché peut naturellement favoriser la concentration (monopoles, oligopoles) ou des pratiques illégales qui nuisent aux consommateurs.

Risques : Prix trop élevés, baisse de l'innovation et barrières à l'entrée pour les nouveaux concurrents.

Action de l'État : Mise en œuvre d'une politique de la concurrence via des organismes comme l'Autorité de la Concurrence pour sanctionner les ententes et les abus de position dominante (ex: cas de Sony ou Apple).

2. Gérer les biens publics et les biens communs

Certains biens ne peuvent être gérés efficacement par le seul mécanisme des prix car on ne peut en exclure personne.

Biens publics (ex: défense nationale, éclairage public) : Ils sont non rivaux et non excluables. Le marché ne les produit pas car ils ne sont pas rentables, personne n'acceptant de payer seul pour un bien dont tous profitent gratuitement (phénomène du passager clandestin). L'État doit donc les financer par l'impôt.

Biens communs (ex: poissons dans l'océan, eau) : Ils sont rivaux mais non excluables. Sans régulation, ils subissent une surexploitation risquant de tarir la ressource. L'État intervient par des quotas ou des droits de propriété.

Le mécanisme de la surexploitation des biens communs

Le problème central réside dans le fait qu'une ressource est exploitée de manière privée alors qu'elle appartient à tous.

- ❖ Comportement individuel rationnel : Chaque agent économique a intérêt à prélever le maximum de la ressource pour maximiser son propre profit.
- ❖ Résultat collectif déraisonnable : Si chaque individu suit cette logique, la ressource finit par s'épuiser ou se dégrader, car le rythme de prélèvement dépasse sa capacité de renouvellement.

Exemples

La pêche en mer : Il est logique pour un pêcheur de capturer le plus de poissons possible. Cependant, si tous les pêcheurs font de même, les stocks de poissons se tarissent, menaçant la survie de l'activité pour tout le monde.

L'eau : Un industriel ou un agriculteur peut puiser massivement dans une rivière pour ses besoins. S'il n'y a pas de régulation, cette surexploitation peut conduire à une pénurie d'eau pour tous les autres usagers.

3. Corriger les externalités

Il y a externalité quand le comportement d'un agent affecte le bien-être d'un autre sans compensation monétaire.

Externalités négatives (ex: pollution automobile) : Le marché ne réduit pas spontanément les nuisances. L'État impose alors des taxes (principe pollueur-payeur) ou des réglementations (normes antipollution).

Externalités positives (ex: vaccination, rénovation énergétique) : Le marché ne les encourage pas assez. L'État intervient par des subventions ou des obligations pour favoriser ces activités bénéfiques à tous.

4. Réduire l'asymétrie d'information

Le marché est défaillant lorsqu'une partie dispose de plus d'informations que l'autre lors d'une transaction.

Sélection adverse : L'acheteur, craignant la mauvaise qualité (ex: voitures d'occasion), refuse de payer le juste prix, ce qui pousse les vendeurs de bons produits à quitter le marché.

Aléa moral : Un agent peut modifier son comportement de façon risquée parce qu'il se sait protégé (ex: conduite moins prudente si l'on est parfaitement assuré).

Action de l'État : Imposer des certifications obligatoires (contrôle technique), des labels de qualité et un devoir d'information/conseil aux vendeurs.

Le marché est défaillant quand la poursuite d'intérêts individuels n'aboutit pas à la meilleure situation pour la collectivité.

LES BIENS COMMUNS	L'ASYMÉTRIE D'INFORMATION	UNE CONCURRENCE INSUFFISANTE	LES EXTERNALITÉS
La consommation des uns réduit celle des autres (caractère rival), mais sans que l'on puisse les en exclure : forêt, océans, rivières... Risque de surexploitation, L'Etat doit réguler ou assurer la gestion	Un des agents est mieux informé que l'autre lors d'une transaction (l'information est dite asymétrique). L'Etat impose une information précontractuelle ❖ mentions obligatoires : <i>composition du produit, origine, affichage du prix...</i> ❖ certification obligatoire (normes CE), ❖ devoir d'information ❖ droit de la consommation	Les monopoles, oligopoles, barrières à l'entrée et entravent la concurrence et le bon fonctionnement du marché L'Etat met en oeuvre une politique de la concurrence ❖ interdiction des ententes ❖ surveillance des fusions acquisitions ❖ Autorité de la concurrence	❖ le comportement d'un agent économique affecte le bien-être d'au moins un autre agent économique ❖ <u>sans recevoir de compensation.</u> L'Etat agit via la réglementation ou les incitations financières pour encourager les activités à l'origine d'externalités positives (baisse des émissions de CO2...) et limiter les activités sources d'externalités négatives Les externalités peuvent porter atteinte aux biens communs et publics
LES BIENS PUBLICS Ils sont consommés en même temps par plusieurs personnes, et pas uniquement par celles qui l'ont éventuellement payé (voirie, sécurité...) Peu rentable, nécessite des financements publics pour leur production			